**ANNEXE 2**

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

**Formations technique aux métiers du bâtiment gros œuvre et second œuvre**

Le cadre de réponse technique doit permettre d’apprécier la capacité du soumissionnaire à répondre aux objectifs du marché et d’évaluer la qualité des prestations. Il permet donc au pouvoir adjudicateur de juger les offres des opérateurs économiques sur le critère d’analyse « valeur technique » du règlement de la consultation, connaître les moyens qui seront mis en œuvre par le candidat pour exécuter le présent marché.

Ce cadre de réponse est spécifique à la présente consultation. Il est rappelé que les moyens généraux de l’opérateur économique font déjà l’objet d’une analyse lors de l’analyse des candidatures, il est donc inutile de les rappeler ici. Le mémoire fourni doit porter sur l’exécution des prestations.

En complément des informations demandées par le pouvoir adjudicateur, les opérateurs économiques peuvent joindre toute documentation, en plus de celle qui leur est expressément demandée, permettant de préciser leur offre technique.

**Tout document ainsi joint en complément du mémoire technique doit être clairement identifié par un renvoi au paragraphe numéroté du cadre de réponse technique** (en précisant l’intitulé du document, la page, le paragraphe concernés) et lister à la fin du cadre de réponse technique sous peine de ne pas être pris en compte.

Il est précisé que les informations trop générales et non spécifiques aux prestations couvertes par le marché ne sont d’aucune utilité au pouvoir adjudicateur.

|  |
| --- |
| **Attention**  **Seules les informations portées dans ce cadre de réponse technique seront prises en compte.**  **Le candidat peut ajouter autant de lignes qu’il le souhaite dans les cadres prévus à cet effet dans la limite de 15 pages maximum. Toutes pages au-delà ne seront pas lues.**  **Si le candidat souhaite annexer des documents à son offre technique, il les incorpore à la fin du présent document.**  **Ce document doit obligatoirement être joint à l’offre conformément au règlement de la consultation (RC).**  **La non transmission de ce document selon la forme énumérée ci-dessous est imputable de 5 points tel que le précise le RC.** |

**COORDONNEES DU TITULAIRE**

|  |  |
| --- | --- |
| **Raison sociale de l’établissement chargé de l’exécution du marché** |  |
| **Adresse de l’établissement chargé de l’exécution du marché** |  |
| **Téléphone de l’établissement chargé de l’exécution du marché** |  |
| **Mail de l’établissement chargé de l’exécution du marché** |  |
| **Coordonnées du délégué à la protection des données** |  |
| **Plages horaires** |  |
| **PME** | ⬜ OUI ⬜ NON |

**INTERLOCUTEUR UNIQUE**

***Correspondant en charge du suivi du marché. Il s’agit de l’interlocuteur de l’acheteur tout au long du marché. En cas de modification, le titulaire devra en informer l’acheteur immédiatement.***

|  |  |
| --- | --- |
| **Prénom et nom de la personne en charge de l’exécution du marché** |  |
| **Fonction de la personne en charge de l’exécution du marché** |  |
| **Téléphone de la personne en charge de l’exécution du marché** |  |
| **Mail de la personne en charge de l’exécution du marché** |  |

**LOTS**

***Cochez la case correspondante au(x) lot(s) auquel(s) vous candidatez.***

⬜ Lot 1 – Gros œuvre

⬜ Lot 2 – Second œuvre

**Développement technique de l’offre**

**Critère n°1 – Qualité technique (70 points)**

|  |
| --- |
| **Sous critère n°1 : Vivier de formateurs (10 points)**   1. Indiquer le nombre maximal de formateurs que vous êtes en mesure de mobiliser pour une session de formation ou pour pallier d’éventuelle absence d’un formateur. 2. Préciser le nombre de formateurs que vous envisagez de mobiliser pour une session de formation réunissant 7 participants. |
|  |
| **Sous-critère n°2 : Expérience des formateurs (20 points)**   1. Préciser le nombre d’années d’expérience professionnelle du formateur dans le domaine concerné. 2. Indiquer le nombre de sessions de formation déjà animées, ainsi que la fréquence annuelle de ces interventions (au cours des 5 dernières années). |
|  |

|  |
| --- |
| **Sous-critère n°3 : Qualité de l’ingénierie pédagogique (15 points)**   1. Décrivez les méthodes pédagogiques utilisées, en précisant leur diversité, leur adéquation avec les objectifs de la formation et leur mise en œuvre. 2. Présentez la répartition entre les séquences théoriques et pratiques avec des exemples concrets, en justifiant la pertinence de ce choix au regard des compétences à acquérir. 3. Fournissez un planning détaillé d’une session de formation, en précisant les modules à réaliser au cours de chaque journée. |
|  |

|  |
| --- |
| **Sous-critère n°4 : Qualité des moyens pédagogiques (10 points)**   1. Décrivez les supports pédagogiques utilisés par l’intervenant ; fournissez des échantillons pour illustrer leur adéquation aux objectifs de la formation (lot 1 – poste 1 – formation maçonnerie traditionnelle et/ou lot 2 – poste 7 – formation électricité domestique niveau 1). 2. Précisez la qualité et la pertinence des supports remis aux stagiaires ; joignez des exemples concrets pour en apprécier la valeur ajoutée et l’utilité formative. |
|  |

|  |
| --- |
| **Sous-critère n°5 : Qualité des infrastructures mises à disposition (5 points)**   1. Présentez les infrastructures mises à disposition (salle de cours, équipements, postes de travail). |
|  |
| **Sous-critère n°6 : Critère environnemental (10 points)**   1. Présentez la nature des déchets produits (dangereux, recyclables, organiques, etc.) ainsi que les pratiques mises en œuvre pour leur tri, réduction et gestion responsable. 2. Décrivez les types de produits et matériaux utilisés, en soulignant les choix favorisant les options écologiques, durables ou à faible impact environnemental. |
|  |

Le présent cadre de réponse technique peut également être librement accompagné d’un ou de plusieurs documents précisant ou complétant les informations qui y figurent.

Le candidat,

(Date, cachet et signature)